



Association TOUR 123

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2010

1. Compte rendu d'activités

Le secrétaire général (A.Chomat) présente les activités de l'association pour les quatre dernières années. Cette activité a principalement été consacrée à des financements sur demande (18 371 €) :

– aides pour des traitements de données de recherche	5%
– aides à la publication	17%
– participation à frais pour déplacements (colloques)	20%
– achat de matériel vidéo et informatique	23%
– subvention à associations aux buts voisins	32%

2. Présentation des comptes

La trésorière (M. Goffard) présente un état récapitulatif des dépenses sur quatre ans, les recettes ayant consistées en ventes de parts de SICAV.

Les comptes ont été examinés par sondage par J.L. Martinand ; ils apparaissent justes et « sincères ».

3. Devenir de l'association

Activité et comptes n'ont pas donné lieu à débat. Les membres présents ont remercié Alain Chomat et Monique Goffard pour leur disponibilité et leur maintien de l'association en ordre de marche.

L'association dispose d'un « capital financier » qui lui permet d'agir. La question essentielle est aujourd'hui pour tous les membres présents celle du projet de l'association pour l'avenir: liquidation ou renouvellement, selon les termes de A Weil-Barais).

G. Delacôte, fondateur de l'association Tour 123, et plus récemment de l'association Savoir Apprendre (Jack Guichard, Pdt. du CA), réalisatrice de l'Exploradôme, maintenant transféré à Vitry (dont Tour 123 est membre fondateur), présente les buts de Savoir Apprendre. Ceux-ci sont voisins de ceux de Tour 123 mais beaucoup plus larges et ambitieux: développer en France des lieux d'approche « informelle » des sciences, et favoriser l'enseignement « formel » (scolaire) en participant à la formation des enseignants ; dans cet esprit la collaboration avec la recherche est nécessaire. Un rapprochement de Savoir Apprendre avec Tour 123 et une collaboration d'Exploradôme et du laboratoire STEF, tous deux situés actuellement dans le Val de Marne, seraient bénéfiques et significatifs.

D'autres propositions, faites avant l'assemblée générale, ont été rappelées : arrêt de l'association devant le constat du manque d'implication des membres depuis quelques années et dévolution de l'avoir à Savoir Apprendre ; ou poursuite de l'association avec

attributions de bourses de thèses à des doctorants étrangers, subventions à des associations ou fondations pour l'éducation, fondation d'un prix de thèse pour la recherche en didactique des sciences, remise à disposition sous forme électronique dans un site à reconstruire, en CDRom, ou éventuellement lorsque c'est pertinent sous forme « papier », d'ensembles de textes de didactique fondateurs, mais aujourd'hui indisponibles et méconnus, conception et réalisation de documents originaux nouveaux.

L'assemblée inclinant nettement vers la poursuite de l'association, la discussion montre l'exigence d'une redéfinition des contenus et des supports de publications innovantes qui reste statutairement la vocation première de l'association, et la nécessité de renouer les relations fondatrices initiales entre chercheurs en éducation ou médiation scientifique et technique et enseignants et médiateurs « praticiens » en sciences et techniques.

J-L. Martinand suggère que le prochain conseil d'administration et le prochain bureau étudient et proposent dans un délai d'un an un rapprochement sans fusion avec Savoir Apprendre, et la définition d'une politique d'intervention dans l'éducation scientifique et technologique pour tous et les formations spécialisées, la médiation scientifique et technique, la formation des enseignants et des médiateurs. Quelques modifications dans les statuts (buts de l'association) seront peut-être nécessaires et préparées en même temps. Tour 123 doit continuer à avoir des relations privilégiées avec le laboratoire STEF, héritier du LIREST dans lequel la collection Libres Parcours avait été conçue et menée à bien. Dans l'immédiat la Lettre STEF, qui succède à la Lettre LIREST doit être soutenue et utilisée par Tour 123 (J. Lamoure).

4. Renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau

Alain Chomat, Monique Goffard et Annick Weil-Barais sont démissionnaires.

Conformément aux statuts de l'association, sept membres sont à élire parmi les membres de l'association.

Sont élus, à bulletin secret :

- pour le conseil d'administration : Eric Bruillard, Alain Chomat, Goery Delacôte, Monique Goffard, Christian Hamon, Jean Louis Martinand et Martine Paindorge.
- pour le bureau : Jean Louis Martinand secrétaire général, Martine Paindorge trésorière et Christian Hamon secrétaire.

5. Changement de l'adresse du siège de l'association

Modification de l'adresse du siège de l'association. Il est fixé au **20, rue des Groux 92140 Clamart.**

Le secrétaire est chargé de procéder aux démarches administratives relatives à cette modification (imprimé cerfa 13972).

6. Changement de l'adresse de gestion de l'association

L'adresse de gestion est fixée chez la trésorière : Martine Paindorge 8, rue François Badot 54200 Toul.

Le secrétaire est chargé de procéder aux démarches administratives relatives à cette modification (imprimé cerfa 13972).

7. Changement d'agence bancaire de l'association

Il est décidé de procéder au transfert du compte de l'association vers l'agence de la BNP située 127, Avenue Aristide Briand, 94230 Cachan (0 820 82 00 01). À cette occasion est donné pouvoir de signature sur ce compte à Jean Louis Martinand secrétaire général d'une part et Martine Paindorge trésorière d'autre part.

Jean Louis Martinand secrétaire général et Martine Paindorge trésorière sont chargée de procéder aux démarches et formalités relatives à ce changement.

L'adresse de gestion de l'association utilisée par l'administration sera utilisée comme adresse de domiciliation de l'association pour la banque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 31 mai 2010



Le secrétaire général